

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JOSEPH ZAYED, président  
M. CLAUDE LEBEAULT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT  
DU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE  
À MATANE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 17 juin 2003 à 19 h  
La Recréathèque  
Centre sportif Alain-Côté  
321, rue du Bon-Pasteur  
Matane

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 17 JUIN 2003  
 SÉANCE DE LA SOIRÉE  
 MOT DU PRÉSIDENT .....1  
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE.....4  
 M. Yvan Côté  
 Mme FRANCE BERNIER ET M. MICHEL CÔTÉ .....8  
 GROUPE ENVIRONNEMENTAL UNI-VERT .....17  
 M. Guy Ahier  
 M. ANDRÉ RENAUD .....25  
 ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET  
 D'ACTION SOCIALE DU BON-PASTEUR .....33  
 Mme Carmelle St-Gelais  
 REPRISE DE LA SÉANCE  
 M. JEAN BOUCHARD .....47  
 ASSOCIATION DES RETRAITÉS EN ENSEIGNEMENT  
 DU QUÉBEC, RÉGION MATANE .....52  
 M. Jean-Marie Morais  
 M. JOËL MARQUIS .....58  
 MRC DE LA MITIS .....62  
 M. Gaston Gaudreault  
 DROIT DE RECTIFICATION .....67

---

**SÉANCE DU 17 JUIN 2003**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

10 Bonsoir mesdames et messieurs. Je reconnais plusieurs visages et je suis très heureux de revenir à Matane alors qu'encore une fois, il fait beau. Nous avons été gâtés presque toute la journée avec un soleil présent, moins chaud que celui de Montréal où il a fait vingt-sept (27°C), mais certainement ravis d'être au bord de l'eau.

15 Alors si plusieurs d'entre vous se souviennent de moi, mon nom, c'est Joseph Zayed, je préside cette Commission, cette Commission qui porte sur le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane.

20 Je suis accompagné par monsieur Pierre Lebeault, commissaire à mes côtés et membre additionnel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

25 Notre mandat, je n'en ferai pas la lecture comme je l'ai faite lors de la première partie d'audience publique, mais je tiens à vous informer que cette lettre mandat du ministre Boisclair est disponible à la table d'information à l'entrée de la salle.

30 Le projet que nous avons examiné ensemble en première partie, soit les 20, 21 et 22 mai derniers, est assujéti à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

35 En vertu des règles de procédure, le rapport sera remis au ministre au plus tard le 13 septembre 2003 et généralement, le ministre a soixante (60) jours pour le rendre public. En pratique ces dernières années, les rapports ont été rendus publics dans un intervalle de trois (3) à quatre (4) semaines suivant leur dépôt.

40 Peut-être un mot aussi pour vous présenter et vous rappeler les membres de l'équipe de la Commission. Donc la coordonnatrice de secrétariat de la Commission, en arrière de la salle, madame Danielle Dallaire. Les deux (2) analystes, à ma gauche, à la table à côté, madame Monique Lajoie et madame Isabel Bernier-Bourgault et finalement, la conseillère en communication, madame Marie-Ève Chamberland qui est aussi en arrière de la salle.

45 La logistique de l'audience est assurée par – je prends mon souffle parce que c'est toujours un nom très long – le Service des expositions et des techniques audiovisuelles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration alors représenté par messieurs Daniel Buisson et Martin Lajoie.

45 Les transcriptions seront assurées par madame Denise Proulx, bonsoir madame. J'en profite pour mentionner que tout ce qui est dit en audience, tel que c'était aussi lors de la première partie d'audience publique, est enregistré, et les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation et sur le site internet. D'ailleurs, peut-être que plusieurs d'entre vous l'ont déjà remarqué, les transcriptions de la première partie de l'audience y sont déjà. La liste des centres de consultation et de leurs coordonnées, ainsi que l'adresse du site internet, si vous ne les avez pas déjà, sont disponibles à la table d'accueil en arrière de la salle.

50  
55 Donc nous y sommes à la deuxième partie d'audience publique. Nous sommes donc prêts à recevoir tous vos commentaires, toutes vos opinions. En fait, on devrait en avoir quand même pas mal, puisque nous avons reçu jusqu'à maintenant vingt (20) mémoires. Il y en a deux (2) à venir dont celui de la Ville de Matane. Et sur ces vingt (20) mémoires, dix-huit (18) seront entendus.

Il y aura en plus une présentation orale seulement donc pour laquelle nous n'avons pas eu dépôt de mémoire.

60 Pour ce soir, il y aura neuf (9) mémoires d'entendus. Dès qu'ils seront entendus, ils pourront être lus sur le site internet du BAPE, ils seront donc publics.

65 Je tiens à préciser que la Commission ne fait pas le compte de ceux qui sont pour ou de ceux qui sont contre ni en nombre ni en volume pour déterminer qui a raison. Comme je vous l'ai précisé à plusieurs reprises lors de la première partie de l'audience, la Commission s'intéresse aux raisons, aux motifs qui appuient votre opinion. Et je vous avoue bien honnêtement, je suis extrêmement ravi de la qualité des mémoires qui nous ont été déposés. Je les ai tous lus sauf deux (2) et vraiment, je suis très enthousiaste. Je trouve que pour la majorité des mémoires, beaucoup d'énergie a été consacrée, beaucoup d'éléments en ressortent, et ce sera sûrement très riche de les discuter avec vous.

75 Je tiens quand même à préciser qu'un mémoire non présenté publiquement mais déposé est tout autant considéré bien sûr par la Commission. Les présentations que vous allez faire sont généralement suivies d'un échange avec la Commission, afin de mieux comprendre les éléments et les arguments de votre position.

80 Donc le déroulement de la séance! Remarquez que contrairement à la première partie de l'audience publique, il n'y a plus de table de promoteurs qui était à ma droite, il n'y a plus de table de personnes-ressources qui était à ma gauche. Par contre, vous pouvez trouver plusieurs de ces personnes dans la salle avec vous.

85 Donc les participants déjà inscrits au registre, tel que requis, seront invités à venir présenter leur mémoire ou leurs opinions verbalement. Si ce sont des mémoires de quelques pages, et je vous avoue qu'il y en a très peu qui ont uniquement une (1), deux (2) ou trois (3) pages, plusieurs en ont une dizaine et quelques-uns une vingtaine et enfin, heureusement, juste

que quelques-uns plus de vingt-cinq (25) pages. Il y a même un texte qui est écrit très petit, c'est dix (10) caractères au pouce, ou caractère 10, en tout cas, heureusement j'avais mes lunettes parce que j'aurais pas pu rien lire, mais c'est donc dire qu'il y a beaucoup de matériels.

90            Alors je vous demande globalement, je vais tenter de vous consacrer environ quinze (15) minutes chacun. Évidemment si le mémoire est un petit peu long et nous avons eu déjà une demande explicite là-dessus, bien sûr je vais être tolérant. Si ça prend vingt (20) minutes, ça prendra vingt (20) minutes, si ça prend vingt-deux (22) minutes, je vais encore le tolérer, mais de votre côté, je m'attends quand même à un petit effort pour que vraiment en vingt-vingt-deux (20-  
95            22) minutes, ce soit complété. Ça veut pas dire que la discussion sera complétée. C'est-à-dire que la présentation sera complétée.

                 Et je vous assure d'une chose: nous avons déjà lu vos mémoires. Donc il s'agit ce soir d'attirer notre attention sur les éléments forts de votre mémoire, pour qu'on puisse les discuter.  
100            Et s'il y a des choses vraiment qu'il faut retenir, qu'on puisse les retenir et éventuellement les intégrer à notre rapport.

                 Donc les règles de procédure générales, juste un petit mot, un petit rappel! Je vous demande, tout comme vous l'avez fait lors de la première partie d'audience publique, de  
105            maintenir un climat de respect mutuel et de courtoisie, d'éviter de tenir des propos inutilement blessants. Comme je vous l'ai dit, la Commission n'a jamais été impressionnée par des propos blessants, même si ces propos s'adressent à elle, puisqu'il y a un mémoire qui a adressé quand même des propos assez sévères, c'est un euphémisme, sévères à la Commission.

110            Et je signale qu'exprimer son opinion exige d'accepter que les autres puissent en exprimer une différente.

                 Je vous rappelle qu'afin d'évaluer la qualité du service à la clientèle, un questionnaire est disponible à la table à l'entrée de la salle. Vous pouvez le compléter quand vous voudrez.  
115

                 Et nous ferons, pour l'écoute des mémoires, nous ferons deux (2) soirs, ce soir et demain soir. Nous allons déterminer l'heure du début tout de suite après la pause de ce soir.

                 Alors voilà, c'est tout, c'est court, c'est simple!

120

---

125

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE**

130

**PAR LE PRÉSIDENT:**

135

Je demanderais donc tout de suite à la municipalité de Sainte-Paule de venir présenter son mémoire, et son mémoire sera présenté par monsieur Côté, maire de cette municipalité.

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

140

Bonsoir. C'est assez énervant de passer le premier, mais ça a peut-être des avantages.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

145

Bien écoutez, en général, le premier est bombardé de questions! Non, non, rassurez-vous.

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Ça, j'aime ça.

150

LECTURE DU MÉMOIRE.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

155

Merci monsieur le Maire. Pourriez-vous m'indiquer le coût actuel, quand vous dites des coûts raisonnables pour l'élimination des déchets, quels sont les coûts actuels chez vous?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

160

Nos coûts actuels sont de cinquante-cinq dollars (55 \$) par porte, par habitation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous pourriez le ramener par tonne, non?

165

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Non, bien, ce serait difficile.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

170

OK, on va le prendre. Cinquante-cinq dollars (55 \$)?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Oui.

175

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et quand vous dites que votre dépôt en tranchée a une durée encore possible de vingt (20) à vingt-cinq (25) ans, est-ce que vous pourriez estimer le volume?

180

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Pour la municipalité, ce serait difficile...

185

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors OK, je vous poserai la question d'une autre façon! Pourriez-vous estimer la quantité de matières résiduelles que vous enfouissez par année?

190

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Je vous dirais pas plus peut-être que cinquante (50 t) à soixante tonnes (60 t) par année, là. J'ai pas les chiffres, c'est difficile d'avoir les chiffres exacts, mais c'est vraiment pas énorme, là.

195

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et quand vous dites que vous avez une préoccupation qui concerne le recyclage, est-ce que dans votre propre municipalité, vous procédez à du recyclage?

200

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Présentement, on a ce qu'on appelle l'apport volontaire. C'est qu'il y a un conteneur puis les gens ont commencé, apportent eux-mêmes les matières recyclables à ce conteneur. Puis présentement, on est à l'étude de la possibilité de commencer la cueillette du porte à porte, à l'évaluation de coûts.

205

210

On a commencé il y a cinq (5) ou six (6) ans, on faisait un conteneur, c'est une grosse boîte de camion si on veut, on en faisait un par année, puis on avait de la misère à en remplir un par année. Puis cette année, au mois de juin, on est rendu à notre quatrième, donc le recyclage, ça marche, là. Puis c'est pour ça qu'on est à l'étude de la faisabilité de la cueillette porte à porte.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

215 Est-ce que vous pourriez quantifier un peu cette quantité, vous dites que c'est depuis six (6) ans, mais le quantifier peut-être pour la dernière année, la quantité de matières résiduelles récupérées?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

220 Récupérées, je vous dirais que c'est la valeur de tout près de quarante pour cent (40 %) des vidanges qui auraient normalement été au site ont été recyclées.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

225 Par apport volontaire?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

230 Par apport volontaire seulement, et non pas avec la cueillette sélective.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

235 Mon collègue monsieur Lebeault aimerait vous poser une (1) ou deux (2) questions.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

240 Oui, sur la question, monsieur le Maire, de votre préoccupation concernant les dépôts sauvages.

245 Vous dites: advenant qu'il y aurait l'aménagement du nouveau LES ici, il semblerait que les dépôts sauvages peut-être reprendraient de plus belle. Votre expérience, vous mentionnez qu'un dépôt sauvage commence par un amas de branches et fini par des électroménagers, j'imagine que vous avez une certaine expérience locale de ce phénomène-là, est-ce qu'autour de votre village ou municipalité, vous avez déjà eu ce problème-là, malgré le fait que vous ayez un dépôt en tranchée?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

250 Oui, on a ce problème-là. On le vit parce qu'on a tout un réseau, on gère une partie des territoires intramunicipaux de notre municipalité, puis il y a un réseau de chemins qui est fait sur ces terres-là, et on est obligé de couper des chemins carrément, d'enlever la calvette, puis d'arrêter, de limiter les citoyens d'aller sur ces chemins-là, parce que c'était rendu incroyable. C'était des vidanges domestiques qui étaient rendus là, des électroménagers.

255



Je vous dis, ça a commencé par un tas de branches et après, ça a vraiment fini, on est obligé de limiter l'accès à notre territoire pour éviter d'avoir des dépôts sauvages à l'heure actuelle.

260 Ça fait qu'imaginez-vous, si le seul lieu d'enfouissement serait, pour nous, à quarante kilomètres (40 km), ça donne entre trente (30 km) et quarante kilomètres (40 km) à faire, les gens ne feront plus ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

265 Est-ce que vous avez un système de pénalités ou encore, est-ce que vous avez des mesures de coercition, coercitives, je sais pas, enfin?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

270 On a un règlement qui l'interdit avec des amendes et tout le reste, mais c'est pour prendre le coupable, là. On n'est pas la police, on peut pas envoyer la police là-dessus, c'est difficilement identifiable, ces vidanges-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

275 Mais si vous avez découragé les gens, en fermant certaines routes, de faire des dépôts sauvages, les gens ne peuvent en faire, qu'est-ce qu'ils font avec leurs électroménagers?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

280 Ah, là, c'est moins pire là. Mais ce que je vous dis, c'est parce que là, on a des jours de cueillette spéciale, puis on essaie, on en a une en mai, on en a une en septembre, pour que vraiment inciter les gens à dire, bien regarde, garde-les deux (2) mois, on va les ramasser.

285 Mais c'est vraiment notre crainte, c'est que ce qui deviendrait – il faudrait surveiller nos chemins quasiment à la semaine longue puis faire attention, tout le temps chercher le coupable, là, puis on veut pas courir après les citoyens, puis jouer à la police, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais les citoyens ne paient rien pour ce service additionnel?

**PAR M. YVAN CÔTÉ:**

295 Non, ils paient rien pour le service qu'on offre. Sauf que des fois, le samedi matin, quand quelqu'un décide de faire le ménage de son garage, il attend pas la cueillette de vidanges, ou

300 bien donc c'était la semaine passée ou c'est la semaine prochaine. Lui, il est pressé, c'est aujourd'hui qu'il fait ça. Vous savez à quelle vitesse on vit!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors merci beaucoup.

305 **PAR M. YVAN CÔTÉ:**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

310

Alors je rappelle pour les auditeurs, si jamais vous entendez des propos factuels, non pas des opinions, mais des aspects factuels, par exemple quelqu'un qui dirait: Joseph Zayed, vous mesurez deux mètres vingt-cinq (2,25 m)! Alors c'est une chose factuelle fausse.

315

Et dans ce cas-là, il y a à la fin de la soirée un droit de rectification, si la personne qui a été visée ou pour les éléments qui sont sous sa responsabilité, bien, elle peut intervenir sous forme de droit de correction pour corriger uniquement des faits et non pas des opinions. Et ça, c'est valable pour tout le monde. Ça peut être un citoyen, ça peut être un promoteur, ça peut être qui vous voulez.

320

---

**FRANCE BERNIER ET MICHEL CÔTÉ**

325 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors j'appelle maintenant madame France Bernier et Michel Côté.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

330

Bonsoir monsieur le Président.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

335

Bonsoir monsieur, bonsoir madame.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

340

Pour les fins de la présentation, je vais vous lire et le titre et le préambule, et France va y aller pour l'essentiel de notre mémoire.

Alors notre mémoire s'intitule "L'économie ou l'écologie?"

Et en préambule, je vais citer un extrait du ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Thomas Mulcair qui a été pris dans l'édition du 31 mai du journal Le Devoir:

345

"L'État québécois n'autorisera plus de projets et ne versera plus de fonds publics aux institutions et aux entreprises dont les activités pourraient s'avérer dommageables à l'environnement."

350

**PAR Mme FRANCE BERNIER:**

Alors pour raccourcir un petit peu la lecture du mémoire, je vais commencer tout de suite au point 2, à savoir l'intérêt par rapport au sujet!

355

LECTURE DU MÉMOIRE.

Merci.

360

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame. Si vous permettez, on voudrait vous poser une ou deux (2) questions!

365

Vous avez présenté votre inquiétude par rapport à la contamination des puits. En fait, c'est un élément aussi qui était ressorti lors de la première partie de l'audience publique, et je crois qu'à juste titre, vous avez fait référence au docteur Laferrière qui est allé aussi dans la même foulée en termes de préoccupations pour les eaux de puits pour Matane-sur-Mer, on entend bien sûr.

370

Et vous êtes résidents à Matane-sur-Mer. Supposons que nous demandons de faire l'analyse des puits, des cinquante-trois (53) puits, il y a cinquante-trois (53) puits à Matane-sur-Mer, et que les résultats indiquent déjà un niveau de contamination. L'alternative logique qui resterait, ce serait de demander à la Ville qu'il y ait un raccordement à l'aqueduc municipal.

375

Dans l'éventualité où il y a un raccordement à l'aqueduc municipal, est-ce que votre rejet du projet du LES actuel se maintiendrait?

380

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Si jamais on découvrait que nos puits actuellement ont une certaine contamination, je pense qu'on en viendrait à un des éléments de notre mémoire qui dit qu'on devrait laisser reposer, voire restaurer les quatre (4) lieux d'enfouissement sanitaire actuels de la Ville de Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

385

Oui, mais ça règle pas votre problème.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

390

Ça règle pas notre problème. Évidemment qu'on se devrait, à ce moment-là, d'être relié à la Ville de Matane.

395

Ce qui devait d'ailleurs, pour votre information, être fait à l'origine, lors de l'annexion de notre territoire à la Ville de Matane il y a vingt-cinq-trente (25-30) ans. Pour des questions de coûts, parce qu'il reste un kilomètre à couvrir, la Ville de Matane a décidé de pas le faire.

Oui, on devrait être relié. Mais le problème reste encore entier, et oui, on continue à s'opposer au mégasite.

400

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous continueriez sur la base principalement des odeurs, à ce moment-là?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

405

Sur la base un peu plus philosophico-écologique de construire un pareil dépôt, j'ai utilisé l'expression, presque sur le seuil de notre porte.

410

On en a contre le fait que Matane, je l'ai dit tout à l'heure, est la plus grosse concentration humaine de toutes les quatre (4) MRC, et on s'en vient mettre un cinquième lieu d'enfouissement plus gros que l'ensemble des quatre (4) autres, et à toute proximité d'un milieu de vie, une concentration humaine.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

415

Est-ce que c'est un avantage ou un inconvénient, pour vous?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

420

C'est un grave inconvénient.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

425

OK. Et est-ce que le choix d'un éventuel autre site devrait utiliser, comme un des critères, une distance minimale X d'un quartier de résidences ou d'un milieu résidentiel?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

430 Je pense que le choix d'un autre site, d'un autre endroit, d'ailleurs on privilégierait  
plusieurs sites, comme on l'a dit, plusieurs sites plus petits, dans chacune des régions, mais je  
pense que le choix du site devrait répondre à une grille d'analyse autre qu'économique, impact  
sur la zone perturbée, impact sur les populations, impact sur la faune, sur la flore.

435 Je présume que cette grille-là existe.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

440 Ça, j'en conviens, mais je vous demande si vous, compte tenu du mémoire que vous  
avez écrit, vous aimeriez ajouter à la liste traditionnelle des critères un autre critère en termes de  
distance minimale à respecter avec un milieu résidentiel?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

445 J'ai un peu de difficulté, on est tellement normé partout que j'aimerais pas rajouter une  
norme supplémentaire. J'aimerais que ces sites-là soient analysés d'une façon globale.

450 Si je dis vingt kilomètres (20 km), peut-être qu'à dix-huit kilomètres (18 km), il y aura déjà  
un problème, peut-être qu'on devrait aller plus loin. C'est pour ça que, en tout cas moi  
personnellement, j'ai de la difficulté à vouloir rajouter un critère.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et si à deux kilomètres (2 km), il n'y a pas de problème?

455 **PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Bien, deux kilomètres (2 km), je considère que c'est de la proximité pas mal, ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

460 Bien, c'est un petit peu ça, là. C'est parce que c'est un élément fort de votre dossier, et je  
voulais savoir jusqu'à quel point cet aspect-là est un élément fort. Est-ce que c'est suffisamment  
fort pour aller jusqu'à suggérer, proposer que ce soit ajouté comme un des critères, je vous dis  
pas de limiter vous-même tout de suite la distance, mais qu'un critère de distance soit considéré  
465 parmi les autres critères pour le choix d'un site?

Mais vous êtes tout à fait libre de dire non.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

470

Je veux juste vous donner l'exemple de l'analyse des vents dominants. À Matane, la ville de Matane est située sous les vents dominants des dépotoirs actuels.

475

Dans l'analyse d'un éventuel site ailleurs, il faudrait peut-être prendre en compte les vents dominants, tout comme on prend en compte les pentes puis les bassins versants. Ça, c'est un des critères principaux actuellement dans l'analyse des sites d'enfouissement.

480

Mais les vents qui portent les odeurs et qui peuvent même porter autre chose que des odeurs ne semblent pas avoir été retenus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

485

Et juste une dernière question et ensuite, je demanderais à monsieur Lebeault s'il veut compléter, ça fait quand même j'imagine plusieurs années que vous vivez à Matane-sur-Mer?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Une vingtaine d'années, oui.

490

**PAR LE PRÉSIDENT:**

495

Et finalement, ce microenvironnement industriel proche de chez vous existe là aussi depuis bon nombre d'années, j'imagine aussi que vous avez une préoccupation depuis de nombreuses années aussi à cet égard, jamais ça vous a tenté, vous ou votre voisinage, de vérifier la qualité de vos eaux de puits ou vous le faites déjà peut-être?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

500

Oui, ça a été fait. Et d'ailleurs, on a profité de la campagne du ministère de l'Environnement, il y a un an ou deux (2), il y a eu une grande campagne à la grandeur du Québec où on offrait un genre de kit d'analyse gratuitement, et tout ce qui restait à faire était de faire faire l'analyse par un laboratoire quelconque.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

505

Est-ce que vous vous en êtes prévalu?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

510

Nous nous en sommes prévalu.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et quelle est la qualité de votre eau de puits?

515

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Elle est dure. C'est sa caractéristique, ce qui fait qu'on doit la traiter, non pas pour une pollution, mais bien pour une caractéristique que je vous apprendrais pas, là.

520

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Pas être capable d'enlever le savon?

525

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Pour avoir de la vaisselle propre dans le lave-vaisselle.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

530

Et pour les autres paramètres que vous avez mesurés, est-ce qu'il y avait des dépassements ou si c'était inférieur aux valeurs sécuritaires?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

535

Ça respectait sans aucun problème les normes, surtout au niveau biologique, c'est ce que vous me posez?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

540

Non, ça peut être chimique aussi.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

545

Je ne suis pas un expert en chimie, là, mais le résultat qu'on a eu nous donnait, c'est classifié bonne ou non bonne, là, et les critères étaient bons dans toutes les cases.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

550

Ça a été fait l'année dernière?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

555 Je l'ai fait il y a plus longtemps que ça, oui. J'ai pas fait faire à la campagne de l'an passé, je l'ai fait faire lorsqu'on s'est établi à cet endroit-là, et je crois, une dizaine d'années après.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

560 Et est-ce que le ministère vous offre la possibilité de la répéter à chaque année?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

565 Non, c'est de notre propre initiative. Auparavant même, on faisait affaire, au tout début je crois, avec la ville qui faisait faire ces analyses-là pour les gens, mais...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

570 Si demain matin, vous aimeriez refaire cette analyse, ce serait possible?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Oui, oui, mais à mes frais évidemment.

575 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ah, c'est à vos frais!

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

580 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

585 Ça a toujours été à vos frais?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

590 Non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est depuis quand que c'est à vos frais?



595 **PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Ah, je pourrais pas vraiment vous répondre, là.

600 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et combien ça coûte?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

605 C'est une trentaine de dollars, je crois.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Par élément ou pour toutes les analyses?

610

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Pour l'analyse primaire biologique, là. Si on va dans du chimique, je crois que c'est plus élevé.

615

Mais j'ai su récemment qu'un de nos voisins pas très loin vient de se faire voir son puits contaminé par un entrepreneur qui avait du sel de déglçage en face de chez lui.

J'ai appris ça tout récemment, alors c'est un milieu fragile.

620

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Lebeault.

625 **PAR LE COMMISSAIRE:**

On parle beaucoup depuis le début des audiences de l'aqueduc qui ne se rend pas à Matane-sur-Mer, mais quand est-il de l'égout, que ce soit un égout sanitaire ou un égout pluvial ou un égout unitaire, est-ce que l'égout se rend chez vous ou vous avez une fosse septique?

630

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Une fosse septique.

635 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Comme à peu près la majorité des résidents de Matane-sur-Mer ont des fosses septiques?

640 **PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

Oui. Les résidences les plus modernes ont des fosses septiques avec champ d'épuration; certains chalets plus anciens ont encore ce qu'on appelait à l'époque des puisards.

645 Et la ville a amené, je pense qu'il reste un kilomètre à couvrir, et ils amènent toujours les deux (2) en même temps, l'aqueduc et l'égout se terminent au même endroit.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

650 Quelle est la distance entre votre puits et votre fosse septique à votre résidence?

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

655 C'est cent dix pieds (110 pi), je crois. En tout cas, je suis un petit peu au-delà de la norme qui exige, je crois que c'est cent pieds (100 pi) entre le champ d'épuration et le puits. Je dois respecter aussi un cinquante pieds (50 pi) entre les limites du champ d'épuration et la ligne des hautes marées, parce que je suis du côté de la mer.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

660 Merci. J'ai une autre question concernant la section 5.1 lorsque vous faites un peu un plaidoyer pour les petits LES. Vous indiquez à un moment donné que:

665 "Il nous semblerait davantage pertinent de prévoir des lieux d'enfouissement plus petits desservant par exemple une seule MRC."

670 J'ai pas trop retrouvé dans votre recommandation si vous êtes comme - vous faites un plaidoyer pour avoir un seul LES qui accommoderait seulement la MRC de Matane et qui serait au même endroit que le LES prévu pour les quatre (4) MRC ou si vous faites en fait un plaidoyer pour que seule la Ville de Matane fasse comme un agrandissement et que ce soit seulement pour la ville de Matane.

675 J'ai pas saisi c'est quoi finalement votre recommandation entre ces deux (2) scénarios-là, j'ai pas saisi votre recommandation.

**PAR M. MICHEL CÔTÉ:**

680 De base, on préférerait des lieux d'enfouissement plus petits, et monsieur Côté qui nous a précédés tout à l'heure, a donné l'exemple de son village. Je connais un autre village aussi, à Baie-des-Sables, des gens qui ont un lieu de dépôt en tranchée pour une petite population, quelque chose de très bien, et on se demande pourquoi on ne peut pas continuer si cela respecte les normes environnementales, à laisser ces petits villages là.

685 Ceux qui ne peuvent pas adhérer à ce genre de petits systèmes là, qu'on les regroupe peut-être plus par concentration plus logique qu'économique. Entre Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts et l'autre partie de la Gaspésie, il y a le bassin de Matane, il y a une grande distance à couvrir avec quelques villages. On a de la difficulté à voir qu'on va aller ramasser un immense territoire peu peuplé je vous l'accorde, mais pour venir concentrer à un seul endroit.

690 À votre deuxième question, je répondrais que même si Matane ville ou Matane MRC en venait qu'à décider d'avoir son propre site d'enfouissement sanitaire, on considère toujours que le site proposé actuellement est inadéquat de par sa proximité.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

695 OK, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

700 Merci madame Bernier, merci monsieur Côté.

---

**GROUPE ENVIRONNEMENTAL UNI-VERT**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

705 J'appelle maintenant le Groupe environnemental Uni-Vert dont le mémoire sera présenté par monsieur Ahier.

**PAR M. GUY AHIER:**

710 Bonjour monsieur le Président, bonjour monsieur le Commissaire. J'essaierais de sauter quelques éléments de mon mémoire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

715 Excusez-moi, monsieur Ahier, il y a trop de bruit dans la salle!

Allez-y monsieur Ahier.

720

**PAR M. GUY AHIER:**

Alors comme je disais, j'essaierai de sauter quelques éléments du mémoire, histoire d'aller un petit peu plus vite, de toute façon vous avez l'ensemble évidemment du document.

725

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, avant-dernier paragraphe.

730

Avec la MRC de la Matapédia.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, quatrième paragraphe, fin.

735

Je l'ai vu personnellement, monsieur le Président, puis c'est un site qui est assez éloigné de la population.

LECTURE DU MÉMOIRE.

740

Page 6, troisième paragraphe, fin.

Et ajoutons que si les coûts de transport augmentent, ils peuvent être compensés par un coût d'enfouissement à la tonne moindre.

745

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 6, fin.

750

Suite à la présentation de ces sites alternatifs là, je vais aller maintenant du côté, vous me permettez de sauter le bentonite, pour aller un petit peu plus vite, et je vais aller du côté du lixiviat dans les étangs aérés de la ville!

Donc après le site en bentonite près d'une zone de glissement de terrains, voici une deuxième expérience pilote!

755

LECTURE DU MÉMOIRE, page 7.

Page 8, sixième paragraphe, fin.

760

Paramètres que je n'énumérerai pas ici pour faciliter la lecture, mais bref, on se demande comment se fier sur les données fournies? Le ruisseau qui entraîne le lixiviat vers le fleuve sans aucun traitement constitue actuellement un danger public, à notre avis.

765 LECTURE DU MÉMOIRE, page 9.

Page 9, fin.

770 Et là, je sors un petit peu du texte, je crois que c'est un autre point majeur, parce que s'il y a une récurrence aux cent (100) ans de son débordement, et que le LET à proximité est inondé, on ne peut pas avoir de site à cet endroit.

775 Le projet, normalement, devrait être refusé. Alors je vais simplement vous lire un extrait d'une note du livre en question "Extraits de mes souvenirs heureux de la Grande-Anse" par Richard Joncas. Alors il raconte:

780 "En 1936 a été une grosse année - alors il parle du 19 mars - il est arrivé un autre événement important cet hiver-là, il y a eu un gros doux temps et dans trois-quatre (3-4) jours, la neige a fondu. C'était comme en été. Il y a eu des dégâts épouvantables. Le Petit-Bras a débordé et est descendu à travers les terres jusqu'à la mer. Il a causé des dommages aux terres des Dionne et des Durette, il aura brisé la "track" de chemin de fer, le train ne pouvait plus descendre à Matane, il arrêtait à Grande-Anse, et les taxis de Matane venaient chercher les passagers en voiture à cheval."

785 Alors je voulais vous citer cet extrait.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

790 Avez-vous la référence complète, parce qu'il a été indiqué aussi dans un autre mémoire, mais je n'ai pas la référence complète.

Si vous pouvez l'obtenir, c'est pas nécessaire ce soir...

**PAR M. GUY AHIER:**

795

Oui, je pourrai vous l'obtenir. Je l'ai consulté à la bibliothèque, moi, ici à Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

800

Pourriez-vous être assez gentil pour remettre la référence complète à la coordonnatrice en arrière de la salle?

**PAR M. GUY AHIER:**

805           Certainement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

810           Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

815           Merci beaucoup monsieur Ahier. Il y a beaucoup d'éléments dans votre mémoire, je vais essayer de prendre les morceaux du puzzle puis de les mettre un à côté de l'autre, pour voir exactement jusqu'où vous êtes prêt à aller.

820           Vous avez ressorti un bon nombre d'éléments à partir desquels vous vous prononcez contre le projet. Parallèlement, vous dites, écoutez, on n'est pas juste contre, mais il y a aussi des possibilités pour éliminer les matières résiduelles, donc c'est pas juste un non inconséquent, nous avons pensé à une alternative temporaire et c'est ça, ma première question touche à cette dimension-là.

825           Lorsque vous proposez d'examiner la possibilité d'aller éliminer les matières résiduelles à Rivière-du-Loup, c'est sous l'angle d'une durée X ou si c'est pour une plus longue durée?

**PAR M. GUY AHIER:**

830           Bien, ce que je dis, c'est que ça peut être les deux (2). C'est-à-dire que c'est vraiment pas un problème à notre avis sur une base transitoire, parce qu'il y a de l'espace là-bas. Évidemment, il y aura des négociations à entreprendre pour les coûts et tout ça, mais il y a également de l'espace là-bas pour les recevoir à plus long terme aussi.

835           Puis évidemment, c'est sûr qu'il faut tenir compte des coûts économiques là-dedans, mais comme je le disais dans le mémoire, c'est-à-dire comme je l'ai dit en dehors du mémoire plus tôt, c'est que les coûts de transport qui vont effectivement être plus chers pourraient éventuellement être compensés par d'autres réductions.

840           **PAR LE PRÉSIDENT:**

              Et les aspects qui avaient été soulevés, notamment au niveau de l'augmentation du trafic, camions, est-ce qu'ils ne risquent pas d'être accrus?

845 **PAR M. GUY AHIER:**

C'est-à-dire que pour ce qui est de notre région, ça va être deux (2) MRC qui vont passer par là, si jamais ce serait comme pour quatre (4) MRC...

850 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ce serait juste pour deux (2) MRC?

**PAR M. GUY AHIER:**

855

C'est-à-dire que moi, ce que je parlais, la mesure transitoire, c'était par exemple que Matane aille à Rivière-du-Loup par exemple.

860

De toute façon, Mitis est déjà avec Matapédia à son site de Padoue, alors pour eux, ça change absolument rien jusqu'en 2005. Et je peux croire que d'ici 2005, on pourrait éventuellement trouver une solution à long terme, si jamais la Régie décide de continuer, ce qui est leur droit, en se regroupant.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

865

Par ailleurs, vous indiquez dans votre conclusion:

"Il faut trouver une alternative et il faut rechercher des sites alternatifs."

870

Je veux juste compléter ma question! Dans des sites alternatifs, est-ce que vous excluez un site pour les quatre (4) MRC?

**PAR M. GUY AHIER:**

875

Non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Pas nécessairement?

880

**PAR M. GUY AHIER:**

885

Non, non, je n'exclus pas ça. C'est pour ça que je dis d'ailleurs sur mon chapitre sur les sites alternatifs que même la MRC de Mitis qui est regroupée avec Matapédia pourrait éventuellement, pourquoi ne pas aussi envisager d'y recevoir les déchets de Matane ainsi que les déchets de la MRC Haute-Gaspésie!

890

Mais il faut comprendre que c'est pas à moi de faire évidemment tout l'inventaire de tous ces sites-là, mais je crois que dans une première recherche raisonnable, il y a plusieurs alternatives intéressantes à regarder.

895

Je sais pas, j'ai eu beaucoup de misère à obtenir l'étude de Les Méchins que j'avais demandée de faire sortir par le BAPE, et puis je n'ai pas de commentaires à faire sur la validité de cette étude, mais finalement, je remarque qu'on allait même jusqu'à suggérer d'y regrouper toutes les MRC de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent dans le même site.

900

Alors il y a toutes sortes de possibilités qui peuvent exister, en tenant compte évidemment qu'il n'y a pas d'impact potentiel sur la population. Il faudrait que les sites soient quand même assez éloignés.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais il n'y a pas de souhait à l'effet que pour vous, un site soit limité à une MRC?

905

**PAR M. GUY AHIER:**

Non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

910

OK.

**PAR M. GUY AHIER:**

915

Non, non. D'ailleurs, avec les coûts actuels, souvent c'est plus facile de se regrouper.

Mais il faut comprendre qu'on privilégie pas l'option à Matane de regroupement de sites. Alors là, pas du tout.

920

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Au site actuel?

**PAR M. GUY AHIER:**

925

Oui, au site qui serait installé, le projet de LET de Matane.

Alors là, déjà à cause des éléments que j'ai amenés, entre autres que c'est déjà contaminé, puis qu'il faut pas en rajouter. Même il faut arrêter ça à cet endroit-là.

930



**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais ceci n'exclurait pas un autre site à Matane?

935 **PAR M. GUY AHIER:**

Un autre site dans la MRC de Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

940

Dans la MRC de Matane ou à Matane?

**PAR M. GUY AHIER:**

945

À Matane, non. À mon avis, ce serait quasi impossible, monsieur le Président, parce que quand même, la superficie de la ville n'est pas si énorme que ça. Je crois pas qu'il y aurait de possibilités autres à Matane même pour un site.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

950

D'accord. Monsieur Lebeault.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

955

Oui, une petite question concernant la MRC de Rivière-du-Loup. Vous dites que c'est un endroit relativement isolé, comme le site de Cacouna?

**PAR M. GUY AHIER:**

960

C'est-à-dire que le site de Cacouna, c'est le site de la MRC de Rivière-du-Loup. C'est ça, ma phrase est un peu...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

965

Ah bon! Il y a combien de kilomètres pour se rendre de Rivière-du-Loup, pour se rendre au LES, au site de la MRC?

**PAR M. GUY AHIER:**

970

Le site de la MRC de Rivière-du-Loup est à Cacouna, mais pas au village de Cacouna, c'est-à-dire non loin de Cacouna mais dans les terres complètement en arrière.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

975 C'est combien de kilomètres, disons, du centre-ville de Rivière-du-Loup pour se rendre au site?

**PAR M. GUY AHIER:**

980 Oh, je pense que quand on s'était rendu, c'est peut-être douze-quinze kilomètres (12 km-15 km).

**PAR LE COMMISSAIRE:**

985 OK, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

990 Évidemment, quand vous faites référence à Rivière-du-Loup, au site de Rivière-du-Loup, il sera exclu jusqu'à un certain point que les petits villages soient obligés aussi d'acheminer leurs matières résiduelles, les petits villages qui seraient à une distance supérieure à cent kilomètres (100 km), parce que là, vous couvrez un territoire immense!

995 Si Rivière-du-Loup devait, temporairement, desservir l'ensemble du territoire compris dans les quatre (4) MRC actuellement sous la Régie, avec la Régie, on couvre un territoire d'à peu près jusqu'à quatre cents kilomètres (400 km)?

**PAR M. GUY AHIER:**

1000 Oui, je suis d'accord, mais il faut comprendre que c'est un exemple que je cite, monsieur le Président. Je ne privilégie aucun site en particulier.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1005 Non, je comprends, mais on est conscient donc que ce serait vraiment une mesure temporaire.

**PAR M. GUY AHIER:**

1010 Ça pourrait devenir une mesure à temps plein si tout le monde y trouve son compte aussi à un moment donné.

1015 C'est pour ça que je disais tantôt que les coûts de transport devraient être compensés par par exemple une réduction du coût à la tonne, le coût d'enfouissement à la tonne là-bas. Il faudrait que ce soit quelque chose qui se fasse à ce niveau-là absolument.

Et là, on pourrait toujours revenir, mais c'est pas à moi à extrapoler là-dessus, bien en fait j'extrapole coudon, là, mais sur le fait qu'il pourrait y avoir une péréquation peut-être qui pourrait être faite pour les petites municipalités aussi.

1020 Alors il y aurait tous ces éléments-là à tenir compte. Il faut pas perdre de vue que dans le fond, ce qui compte là-dedans, c'est le mieux-être de la population, c'est d'assurer un meilleur environnement. Puis à ce niveau-là, je critique le ministère de l'Environnement à certains moments dans mon mémoire, mais je comprends que normalement, eux autres aussi, j'imagine que c'est leur objectif final d'arriver à quelque chose qui soit au mieux pour tout le monde.

1025 Mais vraiment, la solution actuelle qui nous a été proposée présentement, le regroupement des quatre (4) MRC, immédiatement comme ça on réagit, non c'est vraiment pas ça, il y a vraiment beaucoup d'autres possibilités à regarder avant d'aller à ce pis-aller finalement.

1030 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Ahier.

**PAR M. GUY AHIER:**

1035 Merci.

---

1040 **ANDRÉ RENAUD**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur André Renaud s'il vous plaît.

1045 **PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1050 Mini-préambule! Je me suis inspiré dans la façon de procéder pour le mémoire du petit fascicule que je tiens dans la main gauche, alors mon plan, c'est celui-ci, comme vous avez sans doute pu le voir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et je vous en félicite.

1055 **PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Je vous remercie beaucoup. J'espère que vous allez dire ça jusqu'à la fin!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1060

Je peux vous répondre dès maintenant, j'ai lu votre mémoire!

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1065

Je le sais, vous l'avez dit au début, monsieur le Président.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1070

Voilà.

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

LECTURE DU MÉMOIRE.

1075

Page 1, milieu.

On avait votre c.v., c'est un petit aparté, je vous lis le mien en résumé!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1080

Page 2, premier paragraphe, troisième ligne.

J'ai souligné succès, à cause de "succès dans l'effort"!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1085

Page 3, premier paragraphe, deuxième ligne.

Là où je demeure en plus.

1090

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, deuxième paragraphe, quatrième ligne.

Là où j'ai déjà pêché.

1095

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, deuxième paragraphe, cinquième ligne.

1100

C'est vrai, monsieur le Président, que j'avais commencé mon mémoire à quatre heures (4 h), puis il était rendu sept heures (7 h) du matin quand je suis arrivé là!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1105

Page 6, premier paragraphe, fin.

Et je les connais tous, les coins non habités.

1110

LECTURE DU MÉMOIRE.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1115

Monsieur Renaud, je suis jaloux! J'ai fait plusieurs conférences nationales et internationales, et je n'ai jamais été applaudi aussi longtemps que vous.

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1120

J'ai un grand sens de l'humour, puis je pense que moi aussi!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1125

Monsieur Renaud, j'aimerais que vous m'expliquiez une chose, en fait deux (2) choses. La première, quand vous faites allusion que la municipalité de Matane est déjà handicapée sur le plan environnemental, pourriez-vous me dire à quoi vous faites référence exactement?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1130

Oui. J'avais sur une petite fiche prévu à peu près vingt-cinq-trente (25-30) questions que vous auriez pu me poser, celle-là était dans mes questions, parce que je me suis ouvert puis j'ai osé dire un paquet de choses que beaucoup de monde ose pas dire, mais je m'étais préparé!

1135

Alors quand je vous dis que c'est un milieu déjà handicapé, je demeure dans l'ouest de la ville, c'est-à-dire dans la partie Bon-Pasteur, là où ça sent mauvais, monsieur le Président. Il y a proche de nous la compagnie Cartonnerie Smurfit-Stone, tout de suite à côté, il y a la compagnie Tembec qui s'est vu autoriser par le ministère de l'Environnement, sans trop connaître le processus, là, un champ d'épuration pour ses boues. Mais ça, ça pue c'est épouvantable.

1140

Et je parlais avec un monsieur tantôt, monsieur Bélanger qui est ici en arrière, qui a une belle grosse maison sur la rue Desjardins; c'est une demeure à peu près de deux cent cinquante mille (250 000 \$), elle doit valoir à peu près la moitié moins à cause de ces senteurs-là.

1145 Je comprends pas, mais ça, vous savez, c'est une usine, cent vingt-cinq (125) employés, ça donne des belles jobs, ça fait tourner les commerces, j'aurais pas monté aux barricades pour ça. Je me serais dit, ils vont trouver une solution à ça.

1150 Ça, c'est deux (2) éléments qui sont déjà handicapés. Ensuite, il y a le bassin d'épuration municipal, il y a le parc industriel, tout ça est ensemble. Vous avez dit que vous aviez visité le secteur, je ne fais que vous le décrire.

1155 Et le bassin d'épuration à Matane des eaux, les cinq-six (5-6) premières années, ça sentait mauvais de façon terrible. S'il y avait un vent de sud, c'était les gens de Matane-sur-Mer, un vent d'ouest c'était les gens de l'ouest de la ville, il y avait l'usine de crevettes qui y jetait ses déchets. Maintenant, je sais pas trop ce qui se passe, ils doivent envoyer ça à la mer, ils aiment pas trop ça que personne se penche là-dessus, je le sais pas.

1160 C'est un secteur qui est déjà handicapé, et je vais au site d'enfouissement de Matane depuis plusieurs années, à titre de citoyen qui va porter des choses, et je me suis toujours intéressé par la largeur, la grandeur, la senteur, les vents dominants, et là, loin de le fermer et d'en mettre un autre dans la MRC qui est très grande - j'aurais plein de suggestions puis plein d'adresses à donner - en pleine ville, là, ils amèneraient les vidanges de la moitié de la Gaspésie dans le même coin.

1165 Alors quand je dis déjà handicapé, c'est les deux (2) industries – je fais juste résumer, monsieur le Président – le bassin des boues de l'usine de Tembec, ça, c'est une chose qui est épouvantable au niveau des odeurs.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1170 Mais vous n'avez jamais pu rien faire jusqu'à maintenant, je veux dire, vous êtes venus plusieurs, très nombreux, surtout lors de la première partie de l'audience publique, à vous plaindre de ces odeurs-là, et vous n'avez rien fait depuis?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1175 Moi, je me plaignais, monsieur le Président, à mon conseiller municipal qui me disait, on est à la recherche de solutions. Bien, je me fiais à eux.

1180 Mais là, d'après moi, je trouve pas qu'ils sont fiables, là. C'est ce que je pense, puis j'ose le dire, puis je les connais, ils sont là en arrière. Vous avez dit tantôt qu'ils pourraient venir rectifier, je vise pas personne personnellement, mais dans les rendements, les analyses qu'ils nous donnent, ça se peut pas qu'ils arrivent à une décision comme ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1185

J'avais une autre question à vous demander.

Vous faites un lien sans le faire avec la dévaluation des maisons.

1190

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1195

En fait, quand vous dites, à Matane, le prix de vente des maisons se situe souvent aux environs de dix pour cent (10 %) de moins que l'évaluation municipale, est-ce que vous ne faites pas ça en lien avec la dégradation de l'environnement, vous faites ça en lien avec quoi?

1200

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Non, quand je dis que c'est dix pour cent (10 %) de moins, c'est une situation de fait. J'ai contacté des courtiers, et mon vingt (20 %) à trente pour cent (30 %), je l'ai pris dans le journal Les Affaires, et on m'a donné des tableaux au journal Les Affaires de toutes les municipalités.

1205

Et puis ce que je dis par exemple, puis je le laisse sous-entendre, c'est que dix pour cent (10 %), ça va baisser.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1210

Mais est-ce que, mettons, vous - vous n'êtes pas à Matane-sur-Mer?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1215

Non monsieur, je suis dans l'ouest de la ville.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Là où ça sent mauvais?

1220

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Oui.

1225 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que votre résidence ou dans votre secteur, bon, les relations que vous avez avec les voisins, témoigne d'une baisse, peu importe petite ou grande, des prix de vente des maisons, par rapport à il y a quelques années, que vous pensez que ce serait imputable à certaines nuisances, notamment les odeurs?

1230

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Je le crois sincèrement.

1235

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Puis ce serait de combien, cette diminution de prix de vente?

1240 **PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Si je l'ai pas affirmé, c'est parce que j'ai pas réussi à le trouver exactement, le pourcentage.

1245

Les courtiers, quand je leur disais que je faisais un mémoire et que je venais ici, oh, oh, ils parlaient moins.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1250

Mais est-ce que ces maisons-là dans votre quartier, quand vous les mettez en vente, à votre connaissance bien sûr, est-ce qu'elles prennent plus de temps à être vendues que dans d'autres secteurs?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1255

Je sais pas, en tout cas, c'est à moi que vous posez la question!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1260

Oui, c'est à vous.

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1265

À ma connaissance vous avez dit, oui, j'ai des faits, là. C'est rien, je connais du monde qui attendent de voir la réponse, puis ils veulent s'en aller...



**PAR LE PRÉSIDENT:**

1270 Puis on parle d'une durée additionnelle de quoi, de quelques jours, de plusieurs semaines, de plusieurs mois?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1275 Ce que j'en sais, c'est que c'est plus difficile à vendre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord.

1280 **PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

Et les cas que je connais, c'est qu'ils n'ont pas réussi à vendre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1285 Je vous remercie.

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1290 Un autre cas que je connais, c'est qu'il a accepté une diminution de vingt mille (20 000 \$) que le monsieur m'a dit sur sa maison, parce qu'il a dit, plutôt que de rester là! Puis c'est quelqu'un qui avait le moyen.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1295 Je vous remercie. Monsieur Lebeault.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1300 Oui, une petite question. Dans votre rubrique intitulée "Les déchets toxiques", vous indiquez qu'à votre grande surprise, vous venez d'apprendre que beaucoup de déchets dangereux se retrouvent enfouis dans le dépotoir municipal.

1305 Ma question, c'est: n'y a-t-il pas des collectes de déchets dangereux organisées périodiquement par la Ville de Matane?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1310 Monsieur Lebeault, deux (2) fois par année, à la Ville de Matane, ils collectent ce qu'ils appellent les grosses vidanges. C'est des grosses chaises, des sommiers, des trucs comme ça, là. Et les branches, il faut qu'elles soient attachées, puis c'est écrit dans le journal, puis telle paroisse tel jour, puis les déchets dangereux, il en est pas fait mention dans ce qui paraît dans les journaux.

1315 Toutefois, voilà à ma connaissance une dizaine d'années, il y avait dans La Voix gaspésienne de Matane un petit encart qui nous parlait des déchets dangereux et qui nous demandait d'aller jeter nos déchets de peinture, solvant, etc., à un endroit donné.

Mais ça ne se fait plus depuis plusieurs années.

1320

Et comme vous parlez des déchets toxiques, j'ai passé proche d'y aller beaucoup plus profondément là-dessus, parce que j'avais un beau cas. Je vais vous en parler juste un petit peu!

1325

À Matane, il existe un restaurant qui s'appelle Subway. Avant que le restaurant Subway s'installe, c'est au coin de Fraser et de la route 132, juste en face du Canadian Tire, pour vous situer, monsieur Lebeault, avant que ce restaurant-là s'installe, il y avait un garage, c'était un garage, je pense, Fina qui est devenu Petro-Canada. Quand on dit garage, vous savez ce que ça veut dire, contamination du sol, gros réservoir d'essence, déversement d'essence.

1330

J'ai réussi à rencontrer le monsieur qui conduisait le camion qui a pris les déchets dangereux dans son camion, puis ils ont fait ça le soir, ils lui ont demandé de venir le soir, puis ils ont mis ça dans son camion, puis il m'a dit qu'il avait été le jeter dans le dépotoir municipal. Ça va continuer de se faire, ça, là.

1335

Et là, ce monsieur-là, il veut pas que je dise son nom, il veut pas que je cite les faits, j'en dirai pas plus, mais des choses comme ça, j'en ai vu quelques-unes. Mais ça, c'est la pire que j'ai rencontrée.

1340

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc il y a pas de contrôle officiel des déchets dangereux, peinture, huile, etc.?

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1345

À ma connaissance, monsieur Lebeault, non.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1350           Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1355           Merci monsieur Renaud.

**PAR M. ANDRÉ RENAUD:**

1360           Ça me fait plaisir.

---

**ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET  
D'ACTION SOCIALE DU BON-PASTEUR**

1365 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais une dernière personne avant la pause, c'est plutôt une association, Association féminine d'éducation et d'action sociale du Bon-Pasteur dont le mémoire sera présenté par madame Carmelle St-Gelais.

1370

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir monsieur le Commissaire.

1375 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir.

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1380

J'ai beau avoir passé une partie de la journée à essayer de diminuer mon texte, parce qu'il avait trente (30) pages, donc j'ai réussi à en couper beaucoup, mais ça fait souvent que ça a moins de suite.

1385 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si vous permettez, c'est trente (30) pages, mais très denses aussi.

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1390

Très denses, puis ça va être encore plus dense, parce qu'il en manque quinze (15) pages à travers la densité!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1395

Alors j'avise tout de suite la salle que si dans quinze (15) minutes ou vingt (20) minutes, on n'a pas pris la pause, il y aura une seule responsable!

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1400

D'abord, j'ai coupé beaucoup, donc vous pourrez pas suivre beaucoup sur vos textes à vous!

1405

Première réalité difficile à avaler, c'est la fusion des municipalités, création de la Régie intermunicipale.

1410

Siègent sur le conseil de la Régie les maires et préfets de la Haute-Gaspésie, de La Mitis, de la Vallée de la Matapédia, madame Cormier et monsieur Jean-Charles Gagnon représentent la MRC de Matane.

Est président de l'assemblée monsieur Jean-Charles Gagnon. Son titre lui enlève le droit de vote.

1415

Le site d'enfouissement est géré par sept (7) étrangers qui ont intérêt à enfouir à Matane contre un vote pour Matane.

Les autres sites! L'étude de faisabilité de juin 2000, dossier 173, dit:

1420

"Avec les nouvelles techniques de confinement, les contraintes géotechniques et hydrogéologiques deviennent moins importantes et il demeure possible que d'autres sites pourraient être trouvés."

C'est l'étude de faisabilité qui le dit.

1425

"Toutefois, considérant la disponibilité de réception de la station d'épuration, la quantité abondante des sols sablonneux, gravier et argile, nous ne voyons pas l'intérêt d'entreprendre des démarches exhaustives en ce sens."

1430

Le dézonage! Ce projet transforme en un supradépotoir une terre couverte de forêt à cinquante-sept pour cent (57 %) et logeant une culture de céréales à quarante-trois pour cent (43 %) située en ville.

Et je cite le document de l'UPA, parce que je le trouve très important!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, fin et 7.

1435

La longévité du site! Il y a un article qui nous dit qu'avec les taux de conversion de un point trente-trois mètres cubes (1,33 m<sup>3</sup>) par tonne, c'était la mesure dont ils devaient se servir, le site devrait durer, non pas cinquante-deux (52) ans, mais soixante-cinq (65) ans.

1440

LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, fin.

Page 9, début.

1445

Selon la séance de l'après-midi du 22 mai 2003, à l'item, je vais les résumer, à l'item 595, à l'item 625, à l'item 690, à l'item 695, on nous dit que ce sont tous des prix qui sont estimés et que tous ces prix devront aller selon le gré de l'inflation et des travaux au cours des années.

1450

Le transport! Lettre adressée à madame Danielle Dallaire le 3 juin 2003 venant de la Régie, signée par monsieur Dominique Robichaud, article 12 de l'entente de la constitution de la Régie, et nous citons:

1455

"Le coût moyen de transport est calculé en fonction d'une valeur théorique établie pour toutes les municipalités desservies par la Régie. Le mode de péréquation des coûts de transport adopté signifie que les municipalités situées les plus près du LET auront une quote-part, c'est-à-dire un dollar (1 \$) par tonne plus élevé que celle des municipalités les plus éloignées, et de façon proportionnelle à la distance à parcourir.

1460

Cette péréquation permet de réduire l'écart important entre les coûts de transport des municipalités dont certaines se situent à plus de cent kilomètres (100 km) du LET.

1465

Selon les coûts de l'étude de faisabilité du 21 juin 2000, il est établi que les coûts de transport de la MRC de la Haute-Gaspésie seront aux environs de treize point quatre-vingt-dix-huit dollars-tonne (13,98 \$/t), que ceux de la MRC de la Matapédia seront de dix dollars point cinquante-six (10,56 \$/t), ceux de La Mitis seront de dix dollars quarante (10,40 \$/t) et que ceux de Matane sont évalués à zéro.

1470

Les quarante dollars (40 \$) suggérés pour les frais d'enfouissement incluent les coûts de transport."

Comme nous sommes cotés avec le plus grand dépôt d'ordures, selon le calcul des études, cela signifie que nous paierons la plus grosse facture de transport même si nous vivons à côté du site d'enfouissement. Nous ne serons pas déchargés de l'autre taxe de la ville qui va gérer la collecte sélective.

1475 Une question reste en suspens: pourquoi une évaluation si élevée dans la masse du volume métrique du dépôt de la ville et pourquoi aucun coût de transport? Quelle influence ont dans la répartition des coûts ces chiffres trop hauts ou ces chiffres trop bas?

1480 L'exploitation des sols! Vous n'avez pas ces deux (2) articles, parce que je viens de les déposer en arrière. C'est des choses que j'ai trouvées sur internet en dernière instance.

Séance de l'après-midi du 22 mai 2003! L'item 13-15, monsieur Robichaud dit:

1485 "Donc en termes de recouvrement de déchets, on n'a pas besoin de matière pour enfouir. Souvent ces éléments-là – et on parlait des résidus de déchetage d'automobiles – étaient intéressants pour les propriétaires de sites qui manquaient de matériel de recouvrement, qui devaient en importer et acheter cette matière-là, ce qui n'est pas le cas ici, parce que toutes ces matières-là sont disponibles, et on pourrait même en vendre – c'est là le point important – s'il y en a qui étaient intéressés."

1490 La Ville de Matane n'a pas négocié de compensation pour l'utilisation de son sol. La Régie va dépouiller nos sols de tous matériaux d'enfouissement. Un seul voyage de sable ou de gravier se paie cinquante-cinq dollars (55 \$), déplacé en ville, et ils en prendront tous les jours à volonté pendant cinquante-deux (52) ans. Ils ont même pensé vendre les surplus.

1495 Vendre les surplus signifie répartition des bénéfices à la quote-part des MRC membres, et les travaux complétés, il nous restera plus rien pour les années à venir. Et comment empêcher cet abus à un (1) vote contre sept (7) sur le conseil de la Régie?

1500 Le jour où les Matanais voudront utiliser ces sols, il leur faudra payer pour les remplir.

Sans compensation, je vais passer mais je vais dire quand même qu'il n'y a aucune compensation qui a été demandée pour toutes nos installations sanitaires sur le plan de faisabilité et sur les plans d'entente de la Régie.

1505 Entrée sans compensation mais partage pour la sortie! Entente relative à la constitution de la Régie page 7, article 21, il est écrit:

1510 "L'actif du passif sera réparti entre les quatre (4) MRC membres, et nous citons: le produit net de la vente des biens immeubles, terrains et bâtisses, est versé aux MRC membres selon la quote-part de ces dernières dans la valeur dépréciée de ces biens."

Nous citons:

1515 "La Régie réalise ses actifs en les cédant en priorité à la municipalité locale où ils sont situés et qui peut les accueillir selon la valeur dépréciée de ces immeubles. Si cette municipalité locale n'accepte pas d'en devenir propriétaire dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'offre de

1520 cessation faite par la Régie et s'il n'y a aucun acheteur dans les soixante (60) jours subséquents, la MRC membre où ils sont situés doit les acquérir selon leur valeur dépréciée établie telle que ci-haut mentionnée."

1525 Non contente d'avoir pris le garage sans compensation, elle va nous le revendre de force! Non contente d'avoir encombré nos terrains et de nous avoir pollués pendant cinquante-deux (52) ans plus trente (30) ans, la Régie va nous revendre par la force le terrain qui loge le dépotoir. Rien ne précise dans quelles conditions nous sera remise la station d'épuration des eaux.

Les clients additionnels! C'est aussi pris dans l'entente de la Régie. Nous citons:

1530 "La Régie peut recevoir des matières résiduelles de toute autre personne physique ou morale que les MRC membres, selon qu'elle estime à propos et aux conditions qu'elle détermine sous réserve des dispositions impératives de la Loi sur la qualité de l'environnement."

Les économies!

1535 LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, fin.

Page 11, milieu.

1540 En plus, il ne se fait plus de récupération à Matane sur les matériaux secs ni dans les commerces.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 11.

1545 Page 11, fin.

C'est une large différence avec nous.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 12.

1550 Page 12, cinquième paragraphe, fin.

Tout ce grand transport d'ordures fait qu'on déplace la pollution dans l'air.

1555 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 12, fin.

1560 C'est tuer Matane et couper le pont qui conduit en Gaspésie. Ne pouvait-on pas espérer une si grande fraternité de la part de nos voisins?

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 13, premier paragraphe, fin.

1565 Des chiffres de postfermeture, je vais les passer, ou peut-être juste les résumer! C'est que la direction du ministère nous demandait un fonds de cinq millions trois cent trente et un mille dollars (5 331 000 \$) pour gérer tous les travaux d'après fermeture.

1570 Donc on avait suffisamment de chiffres pour faire les calculs sur les cinquante-deux (52) prochaines années, puis plus sur la décroissance sur les trente (30) ans, et nous avons fait faire l'exercice et nous sommes arrivés avec une somme totale de quatorze millions cinq cent mille (14,5 M\$) dans les coffres à la dissolution de la Régie.

1575 Et nous citons que ces argents seront divisés toujours par la quote-part des MRC membres et ce fonds n'ira pas nécessairement à la Ville de Matane pour avoir enduré ce dépotoir.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 14.

1580 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame St-Gelais, ça fait déjà vingt (20) minutes, et vous êtes rendue à la moitié du mémoire.

1585 **PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

Est-ce que vous voulez, je peux passer tout le technique, mais je le savais, c'est comme ça.

1590 **PAR LE PRÉSIDENT:**

En fait, votre mémoire aurait pu prendre facilement une heure et demie (1 ½), honnêtement, là.

1595 **PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

Je vais sur les points importants, comme le point de la santé qui n'a pas été traité.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1600 Oui, peut-être centrer sur des éléments – de toute façon, vous savez que nous l'avons lu, et nous avons un certain nombre de question à vous poser, alors vous pouvez vous centrer sur des éléments pour vous qui sont les plus forts.



**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1605

Disons que je passe tout ça, mais ils sont tous forts, monsieur le Président, j'allais informer la population!

Le tourisme par exemple, l'exode, ça va, l'appauvrissement, la santé!

1610

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Écoutez, je pense que vous pouvez choisir quelques éléments que vous jugez indispensables à communiquer publiquement, et puis on pourra quand même dans notre discussion toucher à des éléments que vous n'avez même pas présentés si c'était le cas.

1615

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

Bon, disons que je m'en vais à la santé, parce que c'est un point majeur pour nous.

1620

Il reste aussi, je vois une ligne qui est soulignée en caractère noir, c'est qu'avec tous ces dépotoirs dans l'ouest de la ville, il arrive que la ville ne pourra plus se développer dedans l'ouest. Donc c'est un point majeur pour la ville.

1625

LECTURE DU MÉMOIRE, page 23.

Page 24, fin.

Et je peux aller à la conclusion si cela peut vous rendre service!

1630

Non, je veux proposer mes sites alternatifs!

Donc le premier, ce serait la proposition des terres publiques. Je le garde en réserve, je m'en vais tout de suite aux deux (2) autres, parce que je vais revenir sur le premier!

1635

Le deuxième choix, c'est un site sur le lot 4601 pour la MRC de Matane seule. On a fait des calculs et on arrive à trouver que ce serait beaucoup plus rentable pour nous, quoiqu'on juge que ce n'est plus une solution que de s'installer dedans l'ouest de Matane avec les dépotoirs, que les terrains sont déjà trop surchargés.

1640

Et puis on nous a proposé aussi un système de cogénération.

Donc considérant qu'il y a à Matane deux (2) industries de pâtes et papiers extrêmement énergivores et quelques autres industries utilisant de la vapeur ou de l'électricité, ne serait-ce pas un projet envisageable que de penser à une usine commune de cogénération?

1645

Cette usine pourrait brûler tous les déchets, en produire de la vapeur, de l'électricité qui serait vendue aux utilisateurs. Cela pourrait être un projet privé et complémentaire.

1650 Et sur le projet que nous avons monté, c'est sur les terres publiques. Donc je vais le passer rapidement. Donc c'est: proposer à la MRC de Matane, je l'ai intitulé finalement "Mise en valeur des matières résiduelles" qui vise la MRC de Matane. Qu'est-ce qu'on a besoin. On aurait besoin de cinq (5) lots publics non contigus pour une plus grande efficacité, il serait même préférable d'en aménager deux (2) sites à la fois, un pour l'est de la MRC de Matane et l'autre

1655 pour l'ouest, pour éviter justement le transport par camion.

Pour les raisons suivantes, afin d'éviter de surcharger les mêmes terrains, et de un, plus les couches seront minces, plus la régénération sera facile.

1660 Afin d'épargner le déplacement des camions de l'est vers l'ouest ou de l'ouest vers l'est, par souci écologique, le respect de la couche d'ozone, par souci du réseau routier et du respect des utilisateurs.

1665 Critères du choix des lots: éloignés des gens, éloignés des cours d'eau, dans un environnement assez rapproché avec un chemin d'accès.

Équipements: un broyeur si possible. Ce n'est pas d'une absolue nécessité. Donc des machines pour excaver.

1670 Première année, préparation d'un premier lot. Dégarnir la forêt si nécessaire, faire avec soin, récupérer les tiges coupées et les vendre, utiliser les fonds pour aménager le site de mise en valeur, clôturer pour éviter les abus et les mauvaises surprises, faire un labour.

1675 Début d'entreposage: débarrasser les matières résiduelles de sa récupération et des produits toxiques. Ne pas compacter, étendre en couche mince, couvrir de terre tous les jours et équivalence terre-ordures.

1680 Procéder de cette façon pour un an, fermer ce lot, couvrir généreusement d'un dernier revêtement de terre avant un repos de cinq (5) ans. Revenir à chaque année mouvoir ces terres et des ordures avec des charrues, jamais plus profond que la couche des matières résiduelles. Faire au moins trois (3) labours par été.

1685 Pendant ce temps de repos, des matières enrichies comme des cendres de brûleur, mais en proportion mesurée peuvent être ajoutées, des sciures de bois, des plaquettes de bois, des résidus de poissons - donc ça vient résoudre beaucoup de problèmes à Matane, les crevettes pourraient aller là - des algues, les coupures de gazon, les feuilles mortes, les résidus de table, toutes les matières organiques souhaitables pourraient être ajoutées.

1690 Il y a aussi un dépôt de sciures de bois qui est logé dedans la cour du GDS qu'on n'a jamais parlé durant les audiences, que la montagne est déjà très très haute, qui pourrait être utilisé sur ces terrains au fur et à mesure, mais toujours en proportion mesurée.

1695 Ça pourrait aussi accueillir une partie des boues de Smurfit-Stone et de Tembec, parce que ces boues sont considérées comme des boues utilisables sur les terrains. On fait des épandages occasionnellement sur des terres agricoles. Donc c'est la matière organique, mais il faudrait la débarrasser de ses déchets.

1700 Et on change de lots après la première année pour laisser un repos de cinq (5) ans au terrain qui a été utilisé la première année.

J'ai fait la recherche des terrains, j'ai été prévoyante, j'ai même fait les plans aussi pour l'excavation. J'ai beaucoup travaillé!

1705 Donc ici, je vous suggère les terrains. J'ai trois (3) emplacements possibles. Il y en a un en arrière de Saint-René, j'ai pas été vérifier c'était quoi, parce que ces terrains ont été cherchés selon le projet, avec des sous-sols qui se drainent bien, puis avec une pente pas trop prononcée pour être capable de faire des labours.

1710 Il y a aussi un autre terrain qui est logé sur les territoires de Sainte-Paule, mais là, ils acceptent bien s'ils veulent bien les accepter.

Puis il y a aussi un terrain disponible derrière Les Méchins.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1715 Merci madame St-Gelais. Merci aussi d'avoir fait un effort pour vous limiter à l'essentiel dans la dernière partie.

J'aurais quand même deux (2) questions à vous poser.

1720 Vous avez relevé à plusieurs reprises la composition du conseil de la Régie sans la qualifier, mais on voyait par votre tonalité que vous exprimiez un avis sévère sur le fait que la MRC de Matane n'aurait qu'un (1) vote sur sept (7).

1725 Est-ce que ma lecture est bonne ou si c'était juste un élément factuel que vous faisiez ressortir?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1730 Bien, je trouve qu'on donne des pouvoirs à un gouvernement de ville pour gérer les grands problèmes de la ville. Là, on a un problème majeur, et puis on s'aperçoit qu'on n'a même

plus le droit de vote sur le site d'enfouissement, parce qu'un (1) vote sur sept (7), on fait rien, parce que les sept (7) autres veulent quelque chose et toi, tu te tais.

1735           Donc on s'aperçoit que par une organisation semblable, on n'a plus de représentativité par rapport aux gens de la ville, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1740           Vous n'avez plus de pouvoir!

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1745           On n'a plus de pouvoir, on n'est pas représenté non plus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1750           Est-ce que finalement, si je pousse votre raisonnement un peu plus loin, est-ce que vous souhaiteriez, quoi, un droit de veto du représentant de la MRC de Matane?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1755           J'aimerais qu'on rapatrie les droits dans la ville pour qu'on puisse parler avec eux.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1760           C'est très clair. J'aimerais aussi vous parler un peu de la pétition. Vous l'avez pas vraiment abordée dans votre texte oral, mais j'aimerais savoir...

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1765           Ça a passé dans les coupures!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1770           Évidemment, ça a été une pétition initiée par votre association?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1775           Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1775 Ça a représenté combien de semaines de travail pour recueillir huit mille six cent (8600) quelques noms?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1780 Oh, presque un mois, je crois bien, un trois (3) semaines, presque un mois.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1785 Et est-ce que vous faisiez des efforts pour convaincre les gens que vous rencontriez à signer la pétition?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1790 On n'a pas fait de tordage de bras. Nous sommes allés vers les gens et nous avons tout simplement annoncé le projet.

Et puis quand on abordait les gens, aussitôt qu'on disait aux gens que la ville proposait de ramasser les ordures de soixante-cinq (65) municipalités, ils étaient déjà convaincus de signer.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1795 Et lorsque vous les avez informés, est-ce qu'ils savaient déjà qu'il y avait un projet?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1800 Pas tous, pas tout le monde. Quand on est allé dans les maisons, je parle dans les maisons.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1805 Tout à fait. À combien vous évaluez, vous personnellement, pour les gens que vous avez rencontrés, le pourcentage des personnes qui avaient connaissance du projet?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1810 Je ne pourrais pas me prononcer là-dessus, parce que j'ai pas vu tout le monde, donc je peux pas faire d'évaluation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1815 Non, dans ce que vous vous avez vu!

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1820 Donc non, je ne pourrais pas faire d'évaluation de ce chiffre-là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, merci.

1825 **PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

C'est juste que j'ai pas été assez en contact, parce que j'ai beaucoup plus géré l'arrière projet que j'ai été auprès des gens.

1830 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. Monsieur Lebeault.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1835 Oui. Madame St-Gelais, dans votre proposition de sites alternatifs, la première proposition des terres publiques, vous présentez une méthode, une façon de faire, est-ce que c'est de votre propre cru ou c'est une méthode qui a été essayée ailleurs?

1840 **PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

C'est mon cru.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1845 D'accord. Alors je peux pas vous demander quels ont été les résultats si ça avait été essayé ailleurs, parce que ce serait comme un projet expérimental ou en fait un projet pilote que vous proposez!

1850 **PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

C'est pourquoi je l'ai marqué comme projet expérimental. Je pense qu'il est valable aussi.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1855

D'accord. J'ai une autre question! Dans les trois (3) alternatives examinées, l'étude de faisabilité, à la page 2, vous indiquez:

1860

"L'aménagement du lot 4601 n'est possible que dans le cas où la Ville de Matane est seule dans la démarche.

Donc ce serait un LES strictement, si je comprends bien, pour la Ville de Matane. Je pourrais poser la question, en fait le lot 4601, vous pouvez un petit peu nous situer rapidement, on parle de quel endroit, là?

1865

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

C'est juste à côté, c'est le lot vendu par Gautec.

1870

Ça, vous trouvez ces informations-là dans l'étude de faisabilité. Ils ont fait, eux autres, le promoteur a fait exactement la même observation quand il a étudié la partie Matane seulement. C'est le lot qui était suggéré.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1875

Donc il sera à proximité du LES actuel mais qui en fait est quand même à une certaine distance, si je comprends bien?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1880

Il est inclus dedans le grand projet.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1885

Comme étant un scénario possible que la Ville de Matane aurait un LES strictement pour elle et qui serait juste à côté en pratique sur le lot 4601?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1890

C'est la même proposition a été faite par l'UPA. Donc ce doit être que c'est très possible, mais c'est pas recommandable, parce qu'il ne faut plus mettre de dépotoirs à Matane.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1895

OK, c'est votre position.

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

C'est mon opinion.

1900

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, merci.

1905

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est celle de votre association ou la vôtre?

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1910

C'est de tout le monde. Disons qu'on a fait le travail ensemble, mais c'est la suggestion de l'association.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1915

Merci.

**PAR Mme CARMELLE ST-GELAIS:**

1920

Et des signataires j'imagine, parce qu'on les représente aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1925

Alors merci beaucoup madame St-Gelais.

Nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes.

1930

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---



**REPRISE DE LA SÉANCE**

**JEAN BOUCHARD**

1935

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1940

Vous êtes vraiment assidus, parce que je me disais après la pause qu'on allait perdre sûrement au moins la moitié des personnes, mais finalement, c'est sûr qu'on en a perdu quelques-uns, mais vraisemblablement, vous êtes dans la majorité ici, et je vous félicite.

Alors s'en plus tarder, j'invite monsieur Jean Bouchard.

1945

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Bonsoir monsieur le Président...

1950

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir monsieur.

1955

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs! Je vous présente probablement le mémoire le plus bref de la soirée, mais je maintiens cependant que la mémoire ne doit pas être brève en ce qui concerne le sujet qui nous intéresse!

Voici donc ce bref mémoire!

1960

LECTURE DU MÉMOIRE.

Alors je vous remercie.

1965

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Bouchard. Vous savez, ce sont des choses, des fois, très courtes qui sont tellement percutantes, donc c'est pas tellement la longueur qui est importante.

1970

Je voudrais vous demander une chose, vous indiquez au point 2 que de situer loin de la ville ou du village un site d'enfouissement sanitaire bannirait tout danger de contamination de l'air ou de l'eau.

1975

Ce que vous voulez dire, ce que je comprends, c'est qu'éviterait la contamination de l'eau, potentiellement, près...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Près de la ville ou du village en question.

1980

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, c'est ça que vous voulez dire.

1985

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Oui, c'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1990

Parce qu'effectivement, les impacts environnementaux resteront des impacts environnementaux.

Et comment loin?

1995

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Bon, je veux dire, moi, je suis pas un spécialiste de la question, mais en plus de tout ça, j'aimerais aussi qu'on prenne des précautions pour brûler toutes les émanations, puis prendre le maximum de précautions techniques si on veut pour finalement annuler le maximum d'impacts, le minimum d'impacts s'il y a lieu.

2000

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2005

Donc vous faites référence aux odeurs...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Aux odeurs, la contamination de l'eau.

2010

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Et quand vous dites:

2015

"Même s'il en coûte vingt dollars (20 \$) de plus par habitant."

Vous seriez prêt à absorber jusqu'à quel montant annuellement?

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2020

Bon, moi, pour moi, la santé, ça n'a pas de prix. Donc j'aime mieux me payer, je veux dire, un bon luxe au niveau de la qualité de l'air et de l'eau qu'aller chercher des médicaments à la pharmacie, quand on sait ce que ça coûte, les médicaments à la pharmacie. Quelqu'un qui est malade, à un moment donné, je veux dire...

2025

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Si votre mairesse – vous demeurez à Matane?

2030

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Oui, je demeure à Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2035

Si votre mairesse qui a annoncé une consultation vous demande jusqu'à quel montant annuellement vous êtes prêt à payer pour avoir un site réservé uniquement aux citoyens de la MRC de Matane?

2040

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Bien moi, je suis prêt à absorber les coûts du vingt dollars (20 \$) par habitant ou quelque dix-huit et quelque chose, ou quarante quelque dollars par maison, moi, je suis prêt à absorber ça.

2045

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc vous seriez prêt à doubler les prix actuels?

2050

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Voilà.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2055

Les tripler?

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2060

Sûrement, oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça pourrait aller jusque là?

2065

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Oui.

2070

**PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, merci. Monsieur Lebeault.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2075

Ce que la Commission comprend bien, c'est que vous rejetez un site unique pour la MRC de Matane comme tel et vous, en pratique, recommandez strictement...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2080

Que ce soit placé à l'extérieur de la ville.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2085

... placé à l'extérieur de la ville et seulement pour la Ville de Matane, donc pas à proximité du site actuel, du LES actuel, mais ce serait comme un agrandissement ou enfin une capacité additionnelle pour la ville de Matane seulement, et en plus de le faire à l'extérieur du monticule enfin de la grande concentration qu'on connaît à l'endroit actuel.

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2090

Actuellement, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2095

Et comme on demandait tantôt, vous voyez pas à combien de kilomètres, en fait avez-vous une idée de ce que vous êtes prêt à accepter ou de ce qui serait pour vous...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2100

Bien, suffisamment loin pour que les gens de la ville ne respirent pas ces odeurs, etc.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2105 Mais c'est parce qu'on a dit tantôt que dans la ville même de Matane, il resterait pas beaucoup d'endroits où on pourrait faire un autre site, autre que de le faire un peu à proximité?

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2110 Je parle pas de la Ville de Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2115 Mais si c'est pour la ville de Matane, vous feriez...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Un site à l'extérieur de la Ville de Matane.

2120 **PAR LE COMMISSAIRE:**

À l'extérieur du territoire de la Ville de Matane.

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2125 Oui. Pour moi, il n'est plus question de refaire d'autres sites. On aura la chance, puisqu'on est rendu à terme, de le situer à l'extérieur, pourquoi pas en profiter.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2130 Donc vous envisagez que si le site se fait à l'extérieur, évidemment ça prendra l'assentiment du village ou de la ville où on le fera pour la ville de Matane, et à l'extérieur du territoire de Matane?

2135 **PAR M. JEAN BOUCHARD:**

Voilà.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2140 Et vous pensez que ce sera pas un problème que de faire accepter à l'extérieur du territoire de Matane par une autre municipalité, une autre ville?

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2145

Il faut tenter le problème pour trouver des solutions.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2150

Mais vous le verriez pas au niveau de la MRC mais au niveau vraiment...

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2155

Mais c'est parce que je relaie l'idée que les autres villes récupèrent leurs affaires.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2160

Donc vous avez une préférence un site strictement pour la ville de Matane, mais si c'est pas possible, qu'au moins on regroupe la MRC de Matane, un seul site pour la MRC de Matane, à l'extérieur de la ville de Matane?

**PAR M. JEAN BOUCHARD:**

2165

C'est ça, pour la ville de Matane, je demande un site à l'extérieur.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

2170

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Lebeault. Merci monsieur Bouchard.

2175

---

**ASSOCIATION DES RETRAITÉS EN ENSEIGNEMENT  
DU QUÉBEC, RÉGION MATANE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2180

Alors maintenant, c'est l'Association des retraités en enseignement du Québec, région de Matane, dont le mémoire sera présenté par monsieur Jean-Marie Morais.

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIS:**

2185

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, troisième paragraphe, fin.

2190

Car nous sommes tous des retraités.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2195

Page 6, quatrième paragraphe, fin.

2200

Et ici, j'ouvrirai une petite parenthèse s'il m'est permis, monsieur le Président! C'est que monsieur Bouchard qui a passé avant moi, il a été question du prix qu'il serait prêt à payer. Je pense que quand les citoyens commenceront à payer plus cher en regard de cette partie-ci, probablement qu'on commencera à réduire nos déchets individuellement, notre production de déchets. Quand ça commence à baisser, bien là, on agit autrement.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2205

Merci monsieur.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2210

Merci beaucoup monsieur Morais. Monsieur Morais, vous sortez dans votre mémoire un élément relativement original, en tout cas pour moi, quand vous faites un lien avec les lieux d'enfouissement sanitaire et les écoles.

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIS:**

2215

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2220

Vous qui avez été, j'imagine que vous avez eu une carrière dans le domaine professoral?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIS:**

Oui.

2225

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce qu'à votre connaissance, votre association a fait des démarches, une revue de la littérature qui montre les publications pour des enfants qui ont résidé, qui ont étudié dans des écoles qui étaient proches de lieux d'enfouissement sanitaire, et qu'est-ce que ça a donné?

2230 **PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

À ma connaissance non. Mais moi personnellement, par exemple comme professeur d'éducation physique, puis j'étais confronté souvent avec des problèmes d'asthme, asthmatique chez les enfants, et puis ces problèmes asthmatiques là étaient plus fréquents quand j'enseignais à Matane ici que quand j'enseignais dans les écoles périphériques.

Et puis à Matane ici, bien, je peux pas dire que je fais pas de rapport avec – mais à Matane, il y a beaucoup d'odeurs qui se promènent, on le sait.

2240 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que ça vous a tenté d'aller consulter le répertoire à l'hôpital où les archives à l'hôpital de Matane, pour voir, pour comparer par exemple le taux d'admission des enfants qui avaient des problèmes asthmatiques par rapport par exemple à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, juste pour voir, en tenant compte de la taille de la population?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

Non.

2250

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc c'est une observation à partir de votre expérience, en fait depuis que vous enseignez à Matane, vous avez observé ça.

2255

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

Oui.

2260 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais où vous enseigniez auparavant?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

2265

Bien moi, j'ai enseigné quatre (4) ans sur la Côte-Nord, cinq (5) ans sur la Côte-Nord, j'ai tout fait ma carrière ici à Matane, en fait le reste de ma carrière ici à Matane.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2270

Donc quand vous comparez, vous comparez à la Côte-Nord?



**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

2275 Non, pas nécessairement, non, non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2280 Vous comparez à où?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

2285 Parce que mettons dans les trente (30) ans que j'ai passés ici, j'ai fait vingt (20) ans à la polyvalente, puis j'ai fait le reste de ma carrière à Saint-René qui est une municipalité juste à la périphérie de Matane, mais quand même plus campagnarde qu'ici, plus rurale qu'ici.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2290 Mais votre observation a été faite où?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

2295 Bien, à Matane ici, moi, j'étais souvent confronté au gymnase avec des enfants asthmatiques beaucoup. Mais il faut dire que j'enseignais au secondaire, puis mettons, les enfants, mes enfants du secondaire venaient beaucoup des régions périphériques, pas seulement de Matane, mais en général, je peux pas faire de rapport précis avec ça, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2300 Alors je vous remercie. Monsieur Lebeault.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2305 Vous indiquez dans vos questions que les recours collectifs se multiplient pour obtenir des études d'impact, ce que nous serions d'ailleurs en mesure d'exiger dans le cas présent.

Est-ce que vous interprétez que l'étude d'impact qui a été faite par les consultants du promoteur, c'est pas tout à fait l'étude d'impact que vous attendiez?

2310 **PAR M. JEAN-MARIE MORAIIS:**

Nous serions portés à considérer, nous autres, cette étude-là plus une étude de réalisation technique puis d'ingénierie du projet sur le comportement des sols. Mais étant donné que nous autres, notre préoccupation est surtout psychosociale, on n'a pas trouvé que dans cette

2315 étude d'impact là, on avait questionné beaucoup les gens sur mettons leur état mental face à ce projet-là.

On n'a pas questionné, on n'a pas posé des questions sur les impacts que ça pourrait avoir sur le tourisme, c'est pour ça que je vous dis, une étude d'impact, pour nous autres, ça irait plus profondément que ça. Plus du côté humain, ça irait plus sur le côté humain.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2325 Mais dans la même phrase, vous indiquez que notre monde de production et de consommation est rempli de déchets, est-ce que vous parlez de notre monde de production ici localement ou en général? Parce que là, vous mentionnez qu'on parle de déchets même médicaux et hospitaliers!

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

2330 Bien, on sait que, mettons, dans les hôpitaux, les résidus de remède, les seringues, les seringues utilisées, toutes ces choses-là, les pansements qui ont servi à aseptiser des plaies, ainsi de suite, puis qui peuvent être contaminés, bien, ça, quand je parle de déchets médicaux, c'est à ceux là que je fais allusion, bien, ça peut se ramasser - on sait pas comment ça peut, mais il faut que ça aille quelque part.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2340 Mais est-ce que vous savez si localement ou régionalement ici, qu'est-ce qu'on fait avec ce type de déchets là?

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

2345 Non, c'est la question...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que c'est possible que ces déchets-là soient enfouis dans le site actuel?

2350 **PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

C'est la question que je me demande, mettons, quel bord que ça prend actuellement. Dernièrement, mettons, on est pris avec le SRAS, bien, c'est des choses qui peuvent aboutir à des épidémies!

2355

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Mais vous avez pas nécessairement connaissance que des déchets médicaux hospitaliers ont été enfouis dans le site du LES actuel?

2360

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

Non, pas du tout.

2365

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, vu que c'était dans la même phrase, j'ai pensé peut-être qu'il y avait une relation.

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

2370

Non, non, c'était une juste une allusion que je faisais, mettons, à la somme des déchets, que ça, ça peut être des déchets qui peuvent, au bout, mettons, causer des problèmes.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2375

D'accord. À la fin, vous indiquez que votre association est en désaccord complet avec la proposition de faire un site pour les quatre (4) MRC à Matane, mais je retrouve pas, est-ce que vous avez une proposition sur une alternative, ou vous dites simplement que vous êtes pas d'accord avec le projet tel que présenté?

2380

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

Non, on a simplement suggéré de maintenir aux principes généraux des six (6) R pour recycler, puis ainsi de suite, réutiliser, composter, ainsi de suite, comme suggestion.

2385

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Mais votre association ne revient pas nécessairement avec une proposition d'un site alternatif ou d'un autre scénario que celui avec lequel en pratique vous n'êtes pas d'accord du tout, celui qui est proposé?

2390

**PAR M. JEAN-MARIE MORAI:**

Ce que nous suggérons, je pense au point A que mettons, qu'il soit réduit à une MRC, la nôtre, notre MRC.

2395

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2400 Dans votre point A. De toute façon, vous le limitez à la MRC de Matane plutôt que pour les quatre (4) MRC.

**PAR M. JEAN-MARIE MORAIS:**

2405 Que pour les quatre (4) MRC, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est beau, merci.

2410 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup monsieur Morais.

2415

---

**JOËL MARQUIS**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2420 Monsieur Joël Marquis s'il vous plaît.

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2425 Bonjour monsieur le Président.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour monsieur Marquis.

2430 **PAR M. JOËL MARQUIS:**

J'ai l'habitude de parler vite, ça fait qu'au besoin, vous me le dites, et je ralentis!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2435 D'accord.

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2440 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 6, fin.

Au niveau des annexes, je sais pas si vous voulez que je les lise?

2445

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est peut-être pas nécessaire.

2450

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

D'accord.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2455

Mais si vous insistez, ça me dérange pas, là. Si vous préférez...

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2460

C'est des termes techniques que je sais pas si l'audience pourrait suivre. C'est vraiment entre moi et la Commission que ça se passerait.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2465

D'accord. Écoutez, il y a deux (2) questions qui me viennent à l'esprit.

La première question touche votre proposition d'utiliser le désinfectant, du pentoxyde de phosphate.

2470

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2475

Pour éliminer les problèmes d'odeurs.

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2480

Effectivement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

À votre connaissance, est-ce que ça a déjà été utilisé quelque part?

2485 **PAR M. JOËL MARQUIS:**

Actuellement, le phosphate est connu à des fins horticoles. À ce sujet, j'ai pris quelques informations, puis le monde sont complètement perdus là-dessus, ils savent pas pantoute qu'est-ce que j'avance.

2490

J'ai communiqué avec le centre de phosphate en Floride, puis eux-mêmes connaissent juste le phosphate à des fins horticoles. Pourtant, moi, j'ai fouillé, bon, j'ai trois (3) éléments dans ma bibliographie, je peux vous parler du document "Chimie organique notions fondamentales", de Gérard Ruest et Yvon Roy, le fameux Hart et Conia, puis au niveau de l'élément de chimie organique, édition 92 ou de l'Encyclopédie universelle des sciences et des technologies.

2495

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et dans ces trois (3) documents, ils indiquent que le pentoxyde...

2500

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

Par spéculation, on peut effectivement venir au fait que là-dessus, il y a rien qui a été développé, puis qu'il y aurait de quoi à regarder là. Parce qu'ils spécifient que...

2505

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais je veux juste comprendre! Est-ce qu'ils disent qu'il y a un potentiel, donc il faudrait examiner le potentiel?

2510

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

Effectivement.

2515

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Donc on peut examiner le potentiel, et si le potentiel existe, effectivement, là, on pourrait l'utiliser.

2520

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

Effectivement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2525

Est-ce que c'est toxique?

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2530

Non, c'est au niveau des réactions chimiques que ça se passe. C'est une neutralisation des acides, parce que tes odeurs proviennent au niveau de la transformation de l'acide nitrique, nitrite et nitrate, c'est ça, puis ton phosphate se trouve à intervenir à ce niveau-là, au niveau de la corrosion. Ton odeur se trouve à provenir de ta corrosion de tes éléments.

2535

Puis ton phosphate sous cette forme-là neutralise ton acide qui vient neutraliser ton odeur.

Mais ta transformation se fait continuellement. Ta matière est transformée, mais sauf qu'il y a pas d'odeur rejetée par rapport à l'interrelation avec ton phosphate.

2540

C'est à ce point-là que j'ai essayé de fouiller, puis il y a rien qui s'est fait. Mettons qu'on parle de technologies peut-être assez raffinées, puis vous devez savoir que lorsqu'on essaie de gratter à ce niveau-là, les universités sont pas nécessairement loquaces.

2545

**PAR LE PRÉSIDENT:**

En tant qu'universitaire, merci pour le compliment!

Je voulais savoir, c'est quoi un banc d'essai technologique?

2550

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

2555

Un banc d'essai, bon, comme j'ai donné l'exemple des éoliennes. Ils ont planté trois (3) éoliennes pour une période d'un an, pour prendre des données sur la quantité d'électricité qui pouvait être fournie par les éoliennes. Puis si c'était adéquat pour fournir une région.

Suite à cette année-là, ils ont dit, tiens, ils ont installé le parc Le Nordet, c'est là qu'on a vu les éoliennes apparaître à Cap-Chat, ici à Matane.

2560

Ça fait que la période d'un an a servi de banc d'essai.

C'est comme le dernier document que je vous ai transmis par fax, au niveau du Saguenay, sur une purification d'eau. Ils utilisent une ville qui accepte d'embarquer dans le projet, puis ils vont faire de cette région-là un banc d'essai au niveau d'une nouvelle technologie de purification de l'eau.

2565

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, c'est tout monsieur Marquis.

2570

**PAR M. JOËL MARQUIS:**

Ça me fait plaisir.

2575

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Avant d'inviter la dernière personne pour présenter le mémoire, j'aimerais rappeler ou indiquer du moins que demain, la soirée commencera à six heures (6 h), parce qu'il y a une personne de plus et il y a des dossiers quand même globalement plus volumineux qu'aujourd'hui.

2580

Alors merci monsieur Marquis.

2585

---

**MRC DE LA MITIS**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'appelle tout de suite la MRC de La Mitis dont la lecture du rapport sera faite par monsieur Gaston Gaudreault.

2590

**PAR M. GASTON GAUDREULT:**

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs bonsoir.

2595

Alors étant donné le temps qui s'écoule, je vais quand même vous faire grâce de l'introduction, puisque ce sont des données on va dire démographiques et des valeurs économiques, et je vais aller dans le vif du sujet, à savoir le paragraphe sur le site de Padoue!

2600

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 2, fin.

Plus de deux cents kilomètres carrés (200 km<sup>2</sup>).

2605

LECTURE DU MÉMOIRE.

Merci.



2610 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur le Maire. J'aurais une question d'éclaircissement, parce qu'en fait, l'élément fondamental dans le choix du site de Matane repose donc sur des aspects économiques, comme vous l'indiquez dans votre mémoire.

2615

Et vous faisiez une comparaison entre le site, votre site de Padoue où le coût à la tonne serait de soixante-douze dollars (72 \$) comme vous l'indiquez, et vous faites la comparaison avec celui de Matane, de trente-cinq dollars (35 \$).

2620

Mais en fait, j'ai été confronté à ça moi-même dans l'analyse du dossier depuis quelques semaines. C'est que le soixante-douze dollars (72 \$) pour Padoue, en fait, ça, c'est sur deux (2) hypothèses complètement différentes de celui de Matane.

2625

La première hypothèse, c'est qu'elle enfouirait les matières résiduelles de la MRC de La Mitis et de La Matapédia, contrairement à Matane qui enfouirait les matières résiduelles de quatre (4) MRC. Et comme nous l'a dit monsieur Robichaud et nous l'a démontré à plusieurs reprises, plus vous élargissez votre clientèle, plus vous réduisez substantiellement le coût à la tonne.

2630

Donc il est évident qu'on ne peut pas comparer, je crois, soixante-douze dollars (72 \$) de cette façon-là aux trente-cinq dollars (35 \$).

2635

Alors ma première question: est-ce que vous avez figuré ou élaboré un scénario par lequel vous recevriez des matières résiduelles des quatre (4) MRC?

**PAR M. GASTON GAUDREAU:**

2640

Disons qu'au départ, nous avons une étude préliminaire qui avait été faite pour agrandir le site de Padoue, suite au fait que le ministère de l'Environnement, par décret, avait demandé à La Matapédia de venir chez nous, donc ce qui veut dire que ça raccourcissait drôlement la longévité de notre site, donc on avait déjà entrepris une première étude qui arrivait aux chiffres que vous mentionniez tantôt.

2645

Et on regardait s'il y avait cette alternative-là, sauf que pendant qu'on faisait ce travail-là, qu'on avait la Commission d'étude, est arrivé le projet de la Ville de Matane avec la MRC de Matane et autres MRC dans ce projet de quatre (4) MRC où si on se regroupait, qu'on pourrait réduire les coûts passablement de l'enfouissement, et c'est pour cette raison-là qu'on avait dit, on va regarder cette façon de faire. C'est en se regroupant qu'on va permettre de diminuer les coûts pour l'ensemble de nos contribuables.

2650

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2655 Mais en fait, si on applique la logique, la même logique qu'on applique à Matane, l'éventualité que le site de Padoue ou l'agrandissement du site de Padoue reçoive les matières résiduelles des quatre (4) MRC réduirait quand même le coût de soixante-douze dollars (72 \$) la tonne?

**PAR M. GASTON GAUDREAU:**

2660 Pas nécessairement, puis je vais vous dire pourquoi. Parce qu'il y avait un élément qui était important aussi dans le fait que c'est que quand le dossier est arrivé sur la table, c'est qu'avec le fait qu'étant à proximité du site actuel de Matane, qui devait agrandir, et le fait qu'on pouvait utiliser les infrastructures de la ville de Matane pour l'épuration des eaux usées pour le traitement du lixiviat, sur le plan d'immobilisations, ça évitait de construire une usine de traitement  
2665 on pourrait dire des eaux usées. Donc ça, c'est un impact qui est important sur les coûts d'immobilisations.

Bien entendu que l'utilisation se fait en contrepartie d'un montant d'argent à verser à la ville en compensation, je pense que ça va de soi, on n'a rien contre ça.

2670 Alors donc c'est un élément très important qui faisait aussi diminuer les coûts, là.

Exemple, si on disait, bien à matin, on veut devenir à Matane, on s'en va à Padoue, d'abord la Haute-Gaspésie, c'est encore plus loin premièrement, la question du transport, et il y a  
2675 le fait aussi qu'à Padoue, il faudrait probablement construire une usine d'épuration, parce que là, ça n'existe pas du tout.

Donc l'impact des coûts serait pas le même du tout.

2680 **PAR LE PRÉSIDENT:**

L'autre différence majeure aussi entre Padoue et Matane, c'est qu'à Padoue, selon ce que j'ai lu dans le document qui a été déposé, vous auriez procédé par une étanchéité en ayant recours à deux (2) géomembranes, contrairement au site de Matane.

2685 Alors est-ce que là aussi, avec ces deux (2) éléments-là, est-ce qu'on peut vraiment faire en sorte que juste la comparaison simple des chiffres reflète une réalité? C'est juste un commentaire.

2690 **PAR M. GASTON GAUDREAU:**

Monsieur le Président, comme j'ai dit tantôt, c'était quand même une étude préliminaire qui a été faite par rapport à l'agrandissement du site de Padoue, étude qu'on n'a pas été dans

2695 une deuxième étude, parce que là est arrivé le projet versus les quatre (4) MRC puis la ville de Matane.

2700 Mais je suis pas non plus ingénieur dans ces domaines-là, je pourrais peut-être difficilement vous répondre, d'ailleurs même aussi par rapport au site de Matane, le dossier a évolué en cours de route, en ce sens qu'on parlait, à un moment donné on parle maintenant de matériau bentonite, en tout cas de recouvrement, ce qui n'était pas au début, solution qui a été proposée dans les études, bon.

2705 Bref, c'est sûr, on peut difficilement peut-être aller en profondeur, parce que là, on parle d'une étude préliminaire, puis on parle d'une étude qui est rendue plus loin. Mais il reste quand même qu'au départ, c'était un choix, comme je l'ai dit tantôt, comme les élus, on regarde beaucoup, on pense toujours à la quote-part, à la contribution des contribuables qui doivent payer, puis si on est capable de trouver des solutions plus économiques.

2710 Puis en même temps, je pense qu'il est important de mentionner, c'est que si on regarde les nouvelles normes environnementales qu'on a à subir maintenant, ce qu'on appelle maintenant une membrane imperméable ou en tout cas, capter le lixiviat, traiter les biogaz, si on compare ça aux situations antérieures, je pense qu'on protège beaucoup plus maintenant la nappe phréatique, ces choses-là. La protection est vraiment beaucoup plus importante, est beaucoup plus réelle qu'auparavant avec les anciens sites.

2715 Donc je pense qu'on a raison de poser des questions, mais il reste que les normes environnementales sont beaucoup plus sévères, puis je pense que c'est normal que ce soit ainsi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2720 Monsieur le Maire, une dernière question! Est-ce que votre population a été informée de votre démarche?

**PAR M. GASTON GAUDREAU:**

2725 En ce sens, il n'y a pas eu de consultation publique qu'on va dire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2730 Je parlais d'information, je parlais pas de consultation.

**PAR M. GASTON GAUDREAU:**

2735 C'est au niveau des conseils des maires, les élus municipaux, les maires, ont été informés de ce projet-là. Chaque étape a été acceptée par le conseil des maires. Les

informations ont été acceptées par le conseil des maires, mais il y a pas eu de consultation, on va dire, dans les populations locales, à savoir...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2740

Je ne parlais pas de consultation. Est-ce que votre population a été informée?

**PAR M. GASTON GAUDREULT:**

2745

Oui, oui, elle a été informée. On a dit qu'un jour, on irait à Matane, ça, ils sont au courant. Bien, qu'un jour on irait! Remarquez bien, c'est qu'il y avait un projet présentement qu'on informe les gens, parce qu'on fait beaucoup de publicité sur la récupération, la collecte sélective, on dit aux gens de plus en plus, il faut prendre l'habitude de récupérer, parce que ça s'en va au Centre d'entreprises de récupération à Mont-Joli.

2750

Quand un jour on sera obligé d'aller probablement un jour si on va à Matane, ça va augmenter les distances, les coûts de transport vont augmenter, donc le coût d'enfouissement, avec les nouvelles exigences du ministère de l'Environnement vont peut-être doubler, sinon tripler, parce qu'à dix piastres la tonne (10 \$/t), si on monte à quarante (40 \$/t), ça fait quatre (4) fois, si on montait à soixante-douze (72 \$/t), ça ferait sept (7) fois!

2755

Les gens ont été conscientisés du cas dans la MRC, dans la population, à savoir que de plus en plus, ça va coûter de plus en plus cher pour enfouir, et de plus en plus il faut aller vers la récupération.

2760

Et je dois mentionner aussi que dans notre plan de gestion des matières résiduelles qui a été déposé en consultation au mois dernier, on parle d'atteindre les objectifs du gouvernement, puis on parle aussi de ce qu'on appelle les écocentres comme a fait la MRC de Matapédia où les gens déposeront les matières sèches, le bois, les choses qui ne doivent pas être dans un site d'enfouissement et de plus en plus, on parle de compost, bref on essaie d'atteindre les objectifs du gouvernement d'ici 2008 pour atteindre le soixante-cinq pour cent (65 %).

2765

Bien entendu, c'est un objectif à atteindre. Alors donc de plus en plus les gens sont sensibilisés qu'il faudra récupérer davantage, parce que quand on va venir à Matane, si on vient à Matane toujours, je dis bien, les gens, en rentrant au site, que ce soit à Matane ou ailleurs, tout sera pesé à la tonne. Donc ça aura un impact aussi sur la facture, plus que tu vas enfouir, plus ça va coûter cher, moins tu vas enfouir, tu risques d'avoir une économie d'argent.

2770

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2775

Je vous remercie. Monsieur Lebeault.

Alors merci beaucoup monsieur Gaudreault. Merci pour votre présence.

**PAR M. GASTON GAUDREULT:**

2780

Merci.

2785

---

**DROIT DE RECTIFICATION**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2790

Est-ce qu'il y a un droit de rectification? OK, d'accord!

Normalement, si vous avez un droit de rectification, il faut aller s'enregistrer en arrière.  
Monsieur Ahier.

2795

**PAR M. GUY AHIER:**

C'est parce que je l'ai entendu sur le dernier commentaire. C'est juste pour indiquer que le monsieur de la MRC de La Mitis a indiqué que ça coûterait soixante-douze dollars la tonne (72 \$/t) pour la MRC de La Mitis, pour les deux (2) MRC regroupées ensemble c'est-à-dire, Mitis et Matapédia.

2800

Alors que j'ai l'étude d'Enviro-Conseil qui précise que pour le regroupement des MRC de La Matapédia et de La Mitis, le coût serait réduit à quarante-neuf dollars la tonne (49 \$/t) et non pas soixante-douze (72 \$/t), pour les deux (2) MRC ensemble. C'est tout.

2805

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Ahier.

2810

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui aimeraient se prévaloir du droit de rectification?

Alors ça va! C'est ce qui termine donc la première soirée, et je vous invite demain à six heures (6 h) pour la suite! Bonne nuit.

2815

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 18 JUIN 2003 À DIX-HUIT HEURES (18 H)

2820

---

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la traduction fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.